

SÉANCE DU 9 AVRIL 2018

En l'an deux mille dix-huit ce neuvième jour du mois d'avril, en salle publique de l'hôtel de ville sise au 180, rue de Monseigneur-Panet à Nicolet, le conseil municipal de la Ville de Nicolet s'est réuni pour tenir une séance **ORDINAIRE** où il y avait QUORUM.

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Madame France Trudel	Monsieur Luc Labrecque
Madame Carolyne Aubin	Monsieur Stéphane Biron

Madame Geneviève Dubois, mairesse

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur André Aubin, Directeur de l'urbanisme
Monsieur Pierre Genest, Directeur général
M^e Monique Corriveau, Greffière

La séance débute à 19 h

RÉSOLUTION n° 89-04-2018 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère France Trudel

APPUYÉ par monsieur le conseiller Luc Labrecque

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 avril 2018 en y ajoutant les items suivants:

- a) Résolution autorisant le décompte progressif n°2 dans le cadre des travaux de réfection du rang Pays-Brûlé.
- b) Résolution autorisant le décompte progressif n°3 dans le cadre des travaux de la passerelle.

(ADOPTÉ)

RÉSOLUTION n° 90-04-2018 **ADOPTION PROCÈS- VERBAL - SÉANCE 12 MARS 2018**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Carolyne Aubin

APPUYÉ par monsieur le conseiller Stéphane Biron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2018, tel que rédigé.

(ADOPTÉ)

**RÉSOLUTION n° 91-04-2018 ADOPTION PROCÈS-VERBAL -
SÉANCE DU 26 MARS 2018**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Luc Labrecque

APPUYÉ par madame la conseillère Carolynne Aubin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver et d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mars 2018, tel que rédigé.

(ADOPTÉ)

CORRESPONDANCE

- Correspondance du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire concernant l'approbation du règlement d'emprunt n° 361-2018 au montant de 367 724 \$ pour des travaux au chalet du Parc de l'Anse du Port.
- États financiers au 31 décembre 2017 de Bougie-Bus inc.
- Statistiques mensuelles (mars 2018) du Service de l'urbanisme et de l'inspection.
- Rapport annuel 2017 de la Centrale de traitement de l'eau.

RÉSOLUTION n° 92-04-2018

**APPROBATION DES
COMPTES,
PRÉLÈVEMENTS ET
DÉPÔTS DIRECTS**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Stéphane Biron

APPUYÉ par madame la conseillère France Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

CHÈQUES

D'entériner l'approbation des comptes à payer, des prélèvements et des dépôts directs suivants:

Période: 24 février 2018 au 23 mars 2018

N° des chèques: 24622 à 24680

Total: 761 816,10 \$

PRÉLÈVEMENTS

Période: 24 février 2018 au 23 mars 2018

N° des prélèvements: 3504 à 3545

Total: 222 126,63 \$

DÉPÔTS DIRECTS

Période: 1^{er} mars 2018 au 28 mars 2018

N° des dépôts directs: 502324 à 502466

Total: 987 538,35 \$

Une copie du registre des chèques, de la liste des prélèvements et des dépôts directs demeure annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

(ADOPTÉ)

DU 24-02-2018 AU 23-03-2018

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	MONTANT
VILLE DE MONTREAL	26-02-18	24622	CIRC.	436.75
EXPLORATION TRAVAIL APDI	09-03-18	24623	CIRC.	301.00
BASEBALL MINEUR DE NICOLET	09-03-18	24624	CIRC.	3,000.00
CAMIONS TROIS-RIVIERES	09-03-18	24625	CIRC.	142.42
COMPRESSEURS ET HYDRAULIQUE	09-03-18	24626	CIRC.	241.34
COURRIER PUROLATOR INC.	09-03-18	24627	CIRC.	128.63
DR FRANCIS PELLETTIER	09-03-18	24628	CIRC.	500.00
DUBUC CHRISTIAN	09-03-18	24629	CIRC.	75.00
EPICERIE J.L. LAFOND INC.	09-03-18	24630	CIRC.	406.83
EXCAVATION GUEVIN & LEMIRE INC.	09-03-18	24631	CIRC.	42,064.79
TENNIS QUEBEC	09-03-18	24632	CIRC.	172.46
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	09-03-18	24633	CIRC.	68.00
GOUDREAU DAVID	09-03-18	24634	CIRC.	1,724.63
GROUPE TVA INC.	09-03-18	24635	CIRC.	229.95
J.P. DOYON LTEE	09-03-18	24636	CIRC.	1,799.36
LAMBERT ET GRENIER INC.	09-03-18	24637	CIRC.	451,992.78
LYNDA LAFOND - PETITE CAISSE	09-03-18	24638	CIRC.	38.38
MERCEDES-BENZ TROIS-RIVIERES	09-03-18	24639	CIRC.	79.84
MINISTRE DES FINANCES DU QUEBEC	09-03-18	24640	CIRC.	113.00
MINISTRE DES FINANCES - CAVAC	09-03-18	24641	CIRC.	1,290.00
PASSION ANIMAUX	09-03-18	24642	CIRC.	574.88
PR DISTRIBUTION	09-03-18	24643	CIRC.	1,336.46
PRODUCTIONS BALUCHON MAGIQUE	09-03-18	24644	CIRC.	477.15
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	09-03-18	24645	CIRC.	1,606.00
RELIURE TRAVACTION (1991) INC.	09-03-18	24646	CIRC.	377.26
RESTAURANT MAMMA MIA	09-03-18	24647	CIRC.	108.65
SACS INDUSTRIELS INC.	09-03-18	24648	CIRC.	3,460.97
SHRED-IT INTERNATIONAL INC.	09-03-18	24649	CIRC.	140.57
SOCIETE DE L'ASS. AUTOMOBILE DU QUEBEC	09-03-18	24650	CIRC.	24.96
SOCIETE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QC	09-03-18	24651	CIRC.	12,457.75
ANDREANNE FERLAND ET ALEXIS NORMANDIN	09-03-18	24652	CIRC.	763.06
MINISTRE DES FINANCES DU QUEBEC	09-03-18	24653	CIRC.	113.00
COURCHESNE MARCEL	23-03-18	24654	CIRC.	35.00
CONTROLES LAURENTIDE LTEE	23-03-18	24655	CIRC.	3,372.22
COURRIER PUROLATOR INC.	23-03-18	24656	CIRC.	106.48
ENTRETIEN CHLORATECH INC.	23-03-18	24657	CIRC.	2,643.29
EXCAVATION GUEVIN & LEMIRE INC.	23-03-18	24658	CIRC.	17,177.28
EXPO STAND	23-03-18	24659	CIRC.	1,208.39
LES FILMS CRITERION	23-03-18	24660	CIRC.	563.38
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	23-03-18	24661	CIRC.	48.00
GALERIE MP TRESART	23-03-18	24662	CIRC.	202.49
GROUPE TVA INC.	23-03-18	24663	CIRC.	6,910.24
IGA SUPER MARCHÉ CLEMENT NICOLET	23-03-18	24664	CIRC.	276.49
IMMOPLASTIE INC.	23-03-18	24665	CIRC.	150,000.00
JACINTHE LEBLANC - PETITE CAISSE	23-03-18	24666	CIRC.	27.15
LEMIRE LUC	23-03-18	24667	CIRC.	700.00
MAURICE BOILEAU ET ESTELLE PEPIN	23-03-18	24668	CIRC.	27,352.56
MINISTRE DES FINANCES DU QUEBEC	23-03-18	24669	CIRC.	113.00
MINISTRE DES FINANCES - CAVAC	23-03-18	24670	CIRC.	1,914.00
RABAIS CAMPUS	23-03-18	24671	CIRC.	73.52
SOCIETE RADIO-CANADA	23-03-18	24672	CIRC.	689.87
RECYC-QUEBEC	23-03-18	24673	CIRC.	281.69
SOCIETE DE L'ASS. AUTOMOBILE DU QUEBEC	23-03-18	24674	CIRC.	458.04
STRATOS NICOLET	23-03-18	24675	CIRC.	219.99
THEATRE BELCOURT	23-03-18	24676	CIRC.	150.00
TRANE CANADA ULC	23-03-18	24677	CIRC.	1,144.86

Vraie Copie Conforme


Me Monique Corriveau,
Greffière
Ville de Nicolet

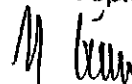
Date: 2018-04-09

DU 24-02-2018 AU 23-03-2018

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	MONTANT
FIDUCIE DESJARDINS - REER CADRES	31-03-18	3504	CIRC.	4,582.88
FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	31-03-18	3505	CIRC.	230.00
ENERGIR	31-03-18	3506	CIRC.	2,821.07
HYDRO QUEBEC - PRÉLÈVEMENTS	31-03-18	3507	CIRC.	100.45
HYDRO QUEBEC - PRÉLÈVEMENTS	31-03-18	3508	CIRC.	50.22
HYDRO QUEBEC - PRÉLÈVEMENTS	31-03-18	3509	CIRC.	22,580.98
HYDRO QUEBEC - PRÉLÈVEMENTS	31-03-18	3510	CIRC.	40.00
HYDRO QUEBEC - PRÉLÈVEMENTS	31-03-18	3511	CIRC.	285.13
HYDRO QUEBEC - PRÉLÈVEMENTS	31-03-18	3512	CIRC.	5,346.73
HYDRO QUEBEC - PRÉLÈVEMENTS	31-03-18	3513	CIRC.	1,633.99
HYDRO QUEBEC - PRÉLÈVEMENTS	31-03-18	3514	CIRC.	19.99
HYDRO QUEBEC - PRÉLÈVEMENTS	31-03-18	3515	CIRC.	2,333.27
MINISTÈRE DU REVENU DU QUEBEC	31-03-18	3516	CIRC.	38,379.65
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	31-03-18	3517	CIRC.	11,545.57
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	31-03-18	3518	CIRC.	3,836.19
SOGETEL INC.	31-03-18	3519	CIRC.	2,597.92
SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	31-03-18	3520	CIRC.	22,073.78
SSQ VIE SERVICE DES RENTES	31-03-18	3521	CIRC.	8,897.42
TRUST BANQUE NATIONALE	31-03-18	3522	CIRC.	819.75
BELL MOBILITE INC.	31-03-18	3523	CIRC.	1,123.99
COMMISSION ADMINISTRATIVE	28-02-18	3524	CIRC.	4,459.01
COMMISSION ADMINISTRATIVE	31-03-18	3525	CIRC.	2,176.92
FIDUCIE DESJARDINS - REER CADRES	31-03-18	3526	CIRC.	4,588.00
FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	31-03-18	3527	CIRC.	230.00
FONDACTION CSN	31-03-18	3528	CIRC.	493.30
HYDRO QUEBEC - PRÉLÈVEMENTS	31-03-18	3529	CIRC.	37.85
HYDRO QUEBEC - PRÉLÈVEMENTS	31-03-18	3530	CIRC.	199.59
HYDRO QUEBEC - PRÉLÈVEMENTS	31-03-18	3531	CIRC.	247.26
HYDRO QUEBEC - PRÉLÈVEMENTS	31-03-18	3532	CIRC.	208.13
HYDRO QUEBEC - PRÉLÈVEMENTS	31-03-18	3533	CIRC.	271.66
HYDRO QUEBEC - PRÉLÈVEMENTS	31-03-18	3534	CIRC.	1,324.15
HYDRO QUEBEC - PRÉLÈVEMENTS	31-03-18	3535	CIRC.	125.33
HYDRO QUEBEC - PRÉLÈVEMENTS	31-03-18	3536	CIRC.	1,866.18
HYDRO QUEBEC - PRÉLÈVEMENTS	31-03-18	3537	CIRC.	5,106.18
HYDRO QUEBEC - PRÉLÈVEMENTS	31-03-18	3538	CIRC.	80.80
HYDRO QUEBEC - PRÉLÈVEMENTS	31-03-18	3539	CIRC.	2,035.42
MINISTÈRE DU REVENU DU QUEBEC	31-03-18	3540	CIRC.	40,289.88
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	31-03-18	3541	CIRC.	11,663.24
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	31-03-18	3542	CIRC.	4,604.85
SSQ VIE SERVICE DES RENTES	31-03-18	3543	CIRC.	9,003.90
TRUST BANQUE NATIONALE	31-03-18	3544	CIRC.	819.75
VISA DESJARDINS	28-02-18	3545	CIRC.	2,996.25

TOTAUX 42 222,126.63

Vraie Copie Conforme


Me Monique Corriveau,
Greffière
Ville de Nicolet

Date 2018-04-09

DU 01-03-2018 AU 28-03-2018

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	MONTANT
AQUAM INC.	14-03-18	502324	TRAITE	890.27
ARBO-FEU LTBÉ	14-03-18	502325	TRAITE	7,699.83
TRANSPORT SCOLAIRE HELIE INC.	14-03-18	502326	TRAITE	819.21
BFL CANADA RISQUES ET ASSURANCES INC.	14-03-18	502327	TRAITE	2,815.47
GROUPE ENVIRONEX INC.	14-03-18	502328	TRAITE	2,873.23
BLUE SPORTS IMPORT-EXPORT INC.	14-03-18	502329	TRAITE	206.39
CAPE TREFLE D'OR	14-03-18	502330	TRAITE	385.84
MAGASIN PIERRE ST-JACQUES INC.	14-03-18	502331	TRAITE	642.25
CARQUEST NICOLET	14-03-18	502332	TRAITE	10.12
CENTRETIEN NICOLET ET REGIONS	14-03-18	502333	TRAITE	10,000.00
CENTRE DES ARTS POPULAIRES DE NICOLET	14-03-18	502334	TRAITE	724.91
CENTRE AGRICOLE NICOLET-YAMASKA INC.	14-03-18	502335	TRAITE	156.57
CLINIQUE VETERINAIRE DE NICOLET INC.	14-03-18	502336	TRAITE	160.50
COPIE CONCEPTION INC.	14-03-18	502337	TRAITE	44.61
CORDONNERIE BECANCOUR	14-03-18	502338	TRAITE	28.29
CDC NICOLET-YAMASKA	14-03-18	502339	TRAITE	5,650.00
CPU SERVICE D'ORDINATEUR INC.	14-03-18	502340	TRAITE	86.23
CRSBP DU CENTRE-DU-QUEBEC,	14-03-18	502341	TRAITE	344.93
DEPAN-O-COIN	14-03-18	502342	TRAITE	16.83
DICOM EXPRESS INC.	14-03-18	502343	TRAITE	12.00
EMCO CORPORATION	14-03-18	502344	TRAITE	1,036.57
LES ENTREPRISES GUY THIBODEAU & FILS INC	14-03-18	502345	TRAITE	1,905.61
ENTREPRISES ALAIN & JEAN LACHARITÉ INC.	14-03-18	502346	TRAITE	1,083.64
ENTREPRISES ARSENEAULT INC.	14-03-18	502347	TRAITE	431.16
LES ENTREPRISES BERGERON 2009 INC.	14-03-18	502348	TRAITE	1,679.72
ENTREPRISES JEAN-MARC LANDRY INC. (LES)	14-03-18	502349	TRAITE	26.44
GAGNON JEROME	14-03-18	502350	TRAITE	48.28
GALOTO INC.	14-03-18	502351	TRAITE	1,133.65
GENEVIEVE DUBOIS	14-03-18	502352	TRAITE	164.28
GENEVIEVE DUVAL	14-03-18	502353	TRAITE	236.01
GROUPE TANGUAY & ASSOCIES	14-03-18	502354	TRAITE	3,449.25
GROUPE YANCO INC.	14-03-18	502355	TRAITE	126.10
GROUPE SOUCY INC.	14-03-18	502356	TRAITE	111.61
TOROMONT CAT (QUEBEC)	14-03-18	502357	TRAITE	2,321.44
ICCMEDIAS	14-03-18	502358	TRAITE	595.57
ICO TECHNOLOGIES INC.	14-03-18	502359	TRAITE	137.97
IMPRIMERIE DE LA RIVE-SUD LTÉE	14-03-18	502360	TRAITE	1,329.24
IMPRIMERIE INFOTRAITEK (2004) INC.	14-03-18	502361	TRAITE	2,183.61
INST. ELEC. DANIEL MARTEL INC.	14-03-18	502362	TRAITE	104.17
JEAN CARON & FILS INC.	14-03-18	502363	TRAITE	3,074.43
LANCIAULT METAL INC.	14-03-18	502364	TRAITE	1,232.08
LE LIMIER	14-03-18	502365	TRAITE	175.50
LEMIRE & POIRIER INC.	14-03-18	502366	TRAITE	104,842.07
LE NOUVELLISTE	14-03-18	502367	TRAITE	2,268.41
9264-4913 QUEBEC INC.	14-03-18	502368	TRAITE	815.17
LES ENTREPRISES MEM R. DOUCET INC.	14-03-18	502369	TRAITE	191.25
LETTRAGE GRIFFON INC.	14-03-18	502370	TRAITE	28.75
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC.	14-03-18	502371	TRAITE	559.65
LOCATION D'OUTILS NICOLET ENR.	14-03-18	502372	TRAITE	915.84
COVILEM INC.	14-03-18	502373	TRAITE	3,781.75
MARIE-EVE ROUSSEAU	14-03-18	502374	TRAITE	732.29
MAURICE LECLERC	14-03-18	502375	TRAITE	256.03
MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C. - SEAO	14-03-18	502376	TRAITE	1,592.23
MUSEE DES RELIGIONS DU MONDE	14-03-18	502377	TRAITE	25,000.00
NICOLET CHRYSLER DODGE JEEP RAM	14-03-18	502378	TRAITE	160.86
OFFICE DE TOURISME	14-03-18	502379	TRAITE	2,000.00

Vraie Copie Conforme
M. Guin
Me Monique Corriveau,
Greffière
Ville de Nicolet
Date 2018-04-09

DU 01-03-2018 AU 28-03-2018

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	MONTANT
OUTIL MAG TROIS-RIVIERES	14-03-18	502380	TRAITE	1,603.36
PAGENET OF CANADA INC.	14-03-18	502381	TRAITE	290.25
PARADIS ROXANE	14-03-18	502382	TRAITE	50.55
FG SOLUTIONS INC.	14-03-18	502383	TRAITE	672.60
PRET-A-REPORTER/MARIA DUVAL	14-03-18	502384	TRAITE	9.20
PROTECTION INCENDIE C.F.S. LTEE	14-03-18	502385	TRAITE	274.56
R.D. ROUSSEAU INC.	14-03-18	502386	TRAITE	97.73
RIGIDENY	14-03-18	502387	TRAITE	41,226.04
ROUSSEAU-ROY REGENT	14-03-18	502388	TRAITE	15,000.00
SBM	14-03-18	502389	TRAITE	296.85
SERRURIER L'HOMME CLEF INC.	14-03-18	502390	TRAITE	22.71
SINERGO	14-03-18	502391	TRAITE	746.26
SNC-LAVALIN GEM QUEBEC INC.	14-03-18	502392	TRAITE	17,643.28
TECH-MIX	14-03-18	502393	TRAITE	2,249.18
WOLTERS KLUWER QUEBEC LTEE	14-03-18	502394	TRAITE	1,515.15
ACCIO SOLUTIONS INC.	28-03-18	502395	TRAITE	12,608.84
ALARME ET CONTROLE D'ACCES ALLIANCE INC.	28-03-18	502396	TRAITE	1,563.66
AQUAM INC.	28-03-18	502397	TRAITE	781.37
AUTOBUS H. BLANCHET INC.	28-03-18	502398	TRAITE	551.88
TRANSPORT SCOLAIRE HELIE INC.	28-03-18	502399	TRAITE	273.07
AUTOMATISATION BARIL INC.	28-03-18	502400	TRAITE	2,407.92
BELL MEDIA INC.	28-03-18	502401	TRAITE	3,794.18
BFL CANADA RISQUES ET ASSURANCES INC.	28-03-18	502402	TRAITE	86,826.13
BIONDI DESIGN	28-03-18	502403	TRAITE	132.96
BRENNYTAG CANADA INC.	28-03-18	502404	TRAITE	2,152.20
CAPE TREFLE D'OR	28-03-18	502405	TRAITE	67.96
MAGASIN PIERRE ST-JACQUES INC.	28-03-18	502406	TRAITE	76.40
CARQUEST NICOLET	28-03-18	502407	TRAITE	278.85
CENTRE DES ARTS POPULAIRES DE NICOLET	28-03-18	502408	TRAITE	7,495.25
CHARBONNEAU DALIANNE	28-03-18	502409	TRAITE	1,369.28
CLASSEMENT LUC BEAUDOIN INC.	28-03-18	502410	TRAITE	64.39
CLEARTECH INDUSTRIES INC.	28-03-18	502411	TRAITE	357.34
COMITE SOCIAL DES POMPIERS DE NICOLET	28-03-18	502412	TRAITE	71.51
COPIE CONCEPTION INC.	28-03-18	502413	TRAITE	103.48
CPU SERVICE D'ORDINATEUR INC.	28-03-18	502414	TRAITE	23.00
DEPAN-O-COIN	28-03-18	502415	TRAITE	95.38
DICOM EXPRESS INC.	28-03-18	502416	TRAITE	74.73
D-INFO	28-03-18	502417	TRAITE	3,945.39
DUPRESNE HEBERT COMEAU INC.	28-03-18	502418	TRAITE	555.10
ELECTRONIQUE MATTEAU INC.	28-03-18	502419	TRAITE	344.90
ENTREPRISES ARSENEAULT INC.	28-03-18	502420	TRAITE	172.46
FAMILIAPRIX	28-03-18	502421	TRAITE	13.32
FISA	28-03-18	502422	TRAITE	1,203.20
FLEURISTE SAVARD ENR.	28-03-18	502423	TRAITE	114.75
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	28-03-18	502424	TRAITE	1,500.86
GROUPE YANCO INC.	28-03-18	502425	TRAITE	986.99
ICIMEDIAS INC.	28-03-18	502426	TRAITE	494.85
ICO TECHNOLOGIES INC.	28-03-18	502427	TRAITE	227.08
IMPRIMERIE INFOTRAITEX (2004) INC.	28-03-18	502428	TRAITE	421.96
INTERNATIONAL KNIFE AND SAW INC.	28-03-18	502429	TRAITE	149.48
VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.	28-03-18	502430	TRAITE	7,008.61
LABONTE MECPRO INC.	28-03-18	502431	TRAITE	892.56
LA FILATURE DE NICOLET LTEE	28-03-18	502432	TRAITE	252.92
LAMBERT ET GRENIER INC.	28-03-18	502433	TRAITE	531,217.59
LAROCHE STEPHANE	28-03-18	502434	TRAITE	1,535.42
LEBLANC JACINTHE	28-03-18	502435	TRAITE	68.35
LE NOUVELLISTE	28-03-18	502436	TRAITE	4,784.78

Vraie Copie Conforme

M. G. G.
Me Monique Corriveau,
Greffière
Ville de Nicolet

Date: 2018-04-09

DU 01-03-2018 AU 28-03-2018

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	MONTANT
LES INST. ELECT. D.G. INC.	28-03-18	502437	TRAITE	4,441.21
LETTRAGE GRIFFON INC.	28-03-18	502438	TRAITE	272.50
LIBRAIRIE POIRIER	28-03-18	502439	TRAITE	801.29
LIBRAIRIE REBAUD-BRAY INC.	28-03-18	502440	TRAITE	367.81
LOCATION D'OUTILS NICOLET ENR.	28-03-18	502441	TRAITE	204.60
LOGESCO INFORMATIQUE INC.	28-03-18	502442	TRAITE	3,406.31
COVILEM INC.	28-03-18	502443	TRAITE	416.87
MATREC	28-03-18	502444	TRAITE	1,647.33
MRC DE NICOLET-YAMASKA	28-03-18	502445	TRAITE	225.98
NEOPOST LEASING SERVICES CANADA LTD	28-03-18	502446	TRAITE	444.79
OUTIL MAG TROIS-RIVIERES	28-03-18	502447	TRAITE	147.06
OZONE SERIGRAPHIE INC.	28-03-18	502448	TRAITE	184.56
HARNOIS GROUPE PETROLIER	28-03-18	502449	TRAITE	494.38
PHILIPPE GOSSELIN & ASS LTEE	28-03-18	502450	TRAITE	478.92
POMPES A EAU LAUNIER & FILS INC.	28-03-18	502451	TRAITE	298.92
PRODUCTIONS GUY COUSIN (LES)	28-03-18	502452	TRAITE	517.39
PROTECTION INCENDIE C.F.S. LTEE	28-03-18	502453	TRAITE	252.85
RCI ENVIRONNEMENT	28-03-18	502454	TRAITE	310.42
RIGIDENY	28-03-18	502455	TRAITE	6,162.00
ROBERT BOILEAU INC.	28-03-18	502456	TRAITE	1,420.87
RONA INC.	28-03-18	502457	TRAITE	105.28
ROUSSEL OLIVIER	28-03-18	502458	TRAITE	52.82
SOCAN	28-03-18	502459	TRAITE	102.24
SPEC-TECH	28-03-18	502460	TRAITE	2,173.88
SPI SANTE SECURITE INC.	28-03-18	502461	TRAITE	962.35
SYNDICAT DES POMPIERS NICOLET	28-03-18	502462	TRAITE	289.28
SYNDICAT DES EMPLOYES	28-03-18	502463	TRAITE	920.10
TECHNOLOGIES CDWARE INC.	28-03-18	502464	TRAITE	686.23
TRANS UNION DU CANADA INC.	28-03-18	502465	TRAITE	33.34
WOOD WYANT INC.	28-03-18	502466	TRAITE	1,660.59
TOTAUX	143		987,538.35	

Vraie Copie Conforme
M. Corriveau
Me Monique Corriveau,
Greffière
Ville de Nicolet
Date 2018-04-09

RÉSOLUTION n° 93-04-2018

**DÉROGATION MINEURE
2018-0001**

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été donné le 14 mars 2018 invitant toute personne intéressée à se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure n° 2018-0001;

CONSIDÉRANT QU'aucune opposition n'a été manifestée à l'égard de la demande;

EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère France Trudel

APPUYÉ par madame la conseillère Carolyne Aubin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que le conseil municipal de la Ville de Nicolet accorde la demande de dérogation mineure suivante:

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2018-0001

Lot visé : 5 043 286 du cadastre du Québec

Adresse : 3310, rue Parenteau Est à Nicolet

Nature et effet : Autoriser une marge avant de 5.86 m au lieu de 6 m, le tout tel que prescrit à la grille des spécifications de la zone H03-324 de l'annexe A du règlement de zonage 77-2004.

(ADOPTÉ)

RÉSOLUTION n° 94-04-2018

**PLAN PROJET DE
MORCELLEMENT
FAUBOURG DU
RUISSEAU INC.**

CONSIDÉRANT la demande de modification au plan projet de morcellement de Faubourg du Ruisseau inc.;

CONSIDÉRANT QUE la surface prévue pour le bassin de rétention avait été évaluée plus grande que son besoin réel lors de la planification des plans de morcellement de la phase 2;

CONSIDÉRANT QU'une fois la modélisation hydraulique complétée, la surface prévue pour le bassin a grandement diminuée;

CONSIDÉRANT QUE les terrains à développer autour ont dû être ajustés à une profondeur très grande, augmentant ainsi la valeur de ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE ces terrains ne suscitent guère d'intérêt, et ce, même en pondérant leur prix ;

CONSIDÉRANT QU'un parc est déjà prévu dans la phase 3;

CONSIDÉRANT QUE la superficie de ce parc est inférieure de 846.6 m² à celui de la présente demande;

CONSIDÉRANT QU'il serait nécessaire de conserver un parc à l'endroit actuel;

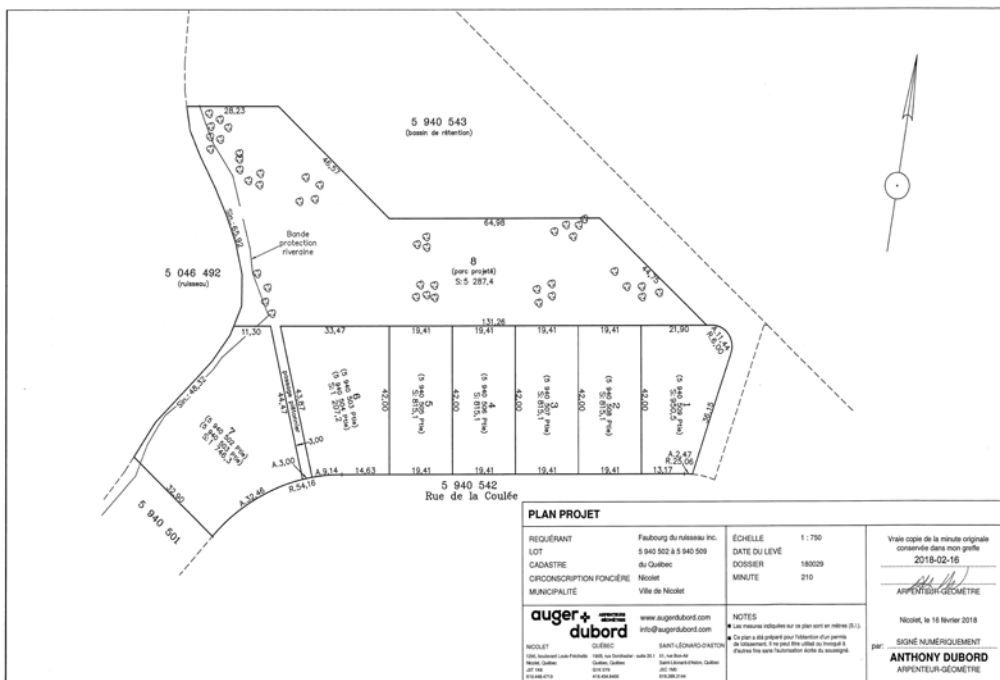
EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère France Trudel

APPUYÉ par monsieur le conseiller Luc Labrecque

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accepter, conditionnellement au maintien d'un parc d'une superficie de 846.6 m² à même le parc existant (lot 5 046 676), la modification du plan projet de morcellement du secteur Faubourg du Ruisseau présenté par la compagnie Faubourg du Ruisseau inc., lequel projet a été préparé par l'arpenteur-géomètre Anthony Dubord, daté du 16 février 2018 et portant le numéro de dossier 180029 de ses minutes numéro 210 tel que montré au plan ci-joint. La localisation du parc de 846.6 m² devra faire l'objet d'une approbation par la Ville de Nicolet quant à sa localisation.



(ADOPTÉ)

RÉSOLUTION n° 95-04-2018 DEMANDE MODIFICATION ZONAGE - 2018-0002

CONSIDÉRANT QUE la demande de modification au règlement de zonage n° 2018-0002 vise à autoriser l'usage *Service maritime d'embarcation, de transport et de remorquage c5g-11* dans la zone H03-303;

CONSIDÉRANT QUE les activités reliées à l'usage *Service maritime d'embarcation, de transport et de remorquage* sont associées à la catégorie d'usage *Commerce artériel lourd et services para-industriels* et sont donc susceptibles de générer des inconvénients incompatibles avec le milieu résidentiel;

CONSIDÉRANT QUE le terrain est situé dans la zone d'affectation HR-01 du règlement n° 75-2016 sur le plan d'urbanisme qui vise le maintien du caractère multifonctionnel de ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE les vocations principales autorisent les habitations, les services de restauration ainsi que les usages et aménagements reliés au nautisme et à l'usage récréatif des cours d'eau et des plans d'eau, tel que prévu au Plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la catégorie d'usage *Commerce artériel lourd et services para-industriels* n'entre pas dans les vocations souhaitées pour ce secteur;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère France Trudel

APPUYÉ par monsieur le conseiller Stéphane Biron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De donner suite à la recommandation n° 2018-04 du Comité consultatif d'urbanisme et de refuser la demande de modification au règlement de zonage n° 2018-0002.

(ADOPTÉ)

RÉSOLUTION n° 96-04-2018 **CONTRAT PAVAGE**
MANUEL

CONSIDÉRANT QU'en mars 2018, la Ville de Nicolet procédait à un appel d'offres public pour l'octroi du contrat relatif au pavage manuel, de recouvrement et sur gravier pour l'année 2018;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 23 mars 2018 à 11 h;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues (taxes exclues):

Pavage 132 (9254-3965 Québec inc.)	103 176,00 \$
Smith Asphalte inc.	109 600,00 \$
Pavage Veilleux (1990)	122 400,00 \$
Groupe STA inc.	127 104,00 \$
Construction et Pavage Boisvert inc.	156 000,00 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Pavage 132 (9254-3965 Québec inc.) est conforme aux exigences du devis d'appels d'offres;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Carolyne Aubin

APPUYÉ par monsieur le conseiller Stéphane Biron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer le contrat relatif au pavage manuel, de recouvrement et sur gravier au plus bas soumissionnaire conforme soit à l'entreprise Pavage 132 (9254-3965 Québec inc.) dont la place d'affaires est située au 150, route Marie-Victorin à Baie-du-Febvre JOG 1A0, pour la somme de 103 176,00 \$ (taxes exclues), le tout selon les termes et conditions de sa soumission datée du 20 mars 2018 et du devis d'appel d'offres.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'octroi du contrat soit conditionnel au dépôt de l'attestation d'assurance ainsi que du cautionnement d'exécution, et ce, dans les 10 jours de la date de la présente résolution.

(ADOPTÉ)

RÉSOLUTION n° 97-04-2018 **CADRE NORMATIF -**
COMITÉ CONSULTATIF
EN ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le 14 novembre 2016, la Ville de Nicolet adoptait la résolution n° 279-11-2016 pour la formation du Comité consultatif en environnement ainsi que pour l'adoption de son cadre normatif;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le cadre normatif eu égard à la composition du comité;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Carolyne Aubin

APPUYÉ par monsieur le conseiller Stéphane Biron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De remplacer, dans le cadre normatif du Comité consultatif en environnement, le paragraphe relatif à la Composition du comité par le suivant:

Composition du comité

Le comité se compose de neuf (9) membres ayant droit de vote. Ces neuf membres, nommés par résolution du conseil municipal, doivent être choisis parmi les résidents de la ville à l'exclusion des membres du conseil, des fonctionnaires et employés municipaux.

Font aussi partie du comité, l'agent de développement durable de la Ville de Nicolet et le membre du conseil municipal nommé par résolution. Ceux-ci ont droit aux avis de convocation, prennent part aux délibérations du comité, mais n'ont pas droit de vote.

(ADOPTÉ)

RÉSOLUTION n° 98-04-2018

**NOMINATION MEMBRES
- COMITÉ CONSULTATIF
ENVIRONNEMENT**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère France Trudel

APPUYÉ par monsieur le conseiller Luc Labrecque

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'entériner le renouvellement, pour une période de 2 ans à compter du 7 novembre 2017, le mandat de messieurs Jean-Claude Montplaisir, Jean Fournier et Bernard Guay à titre de membre du Comité consultatif en environnement.

IL EST DE PLUS RÉSOLU de nommer monsieur Yvon Courchesne ainsi que mesdames Mélissa René, Joannie Rouleau ainsi que Carole-Lyne Provencher membres du Comité consultatif en environnement, et ce, pour une période de deux ans à compter de la date d'adoption de la présente résolution.

(ADOPTÉ)

RÉSOLUTION n° 99-04-2018

**CHALLENGE 255 -
DÉVIATION ROUTE 132**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Carolyne Aubin

APPUYÉ par monsieur le conseiller Luc Labrecque

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De fermer la route 132 (circulation locale seulement et visiteurs pour le Challenge 255), entre le rang de la Grande Ligne et le pont Pierre-Roy, du vendredi 17 août au dimanche 19 août 2018, et de dévier temporairement la circulation vers le rang de la Grande Ligne et le chemin du Pays-Brûlé, dans le cadre du Challenge 255.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la présente autorisation soit valide à compter de 9 h, le vendredi 17 août, jusqu'à 19 h, le dimanche 19 août.

(ADOPTÉ)

RÉSOLUTION n° 100-04-2018

**DRAPEAU DES
PATRIOTES**

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement du Québec, par le décret 1322-2002 ayant pris effet le 2 novembre 2002, a déterminé que la Journée nationale des patriotes coïnciderait avec le jour férié et chômé du lundi précédant immédiatement le 25 mai;

CONSIDÉRANT QUE la Journée nationale des patriotes concerne toutes les Québécoises et tous les Québécois et qu'elle a pour but d'honorer la mémoire des patriotes qui ont lutté pour la reconnaissance nationale de notre peuple, pour sa liberté politique et pour l'obtention d'un système de gouvernement démocratique ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire que des gestes tangibles viennent souligner la Journée nationale des patriotes afin de faire œuvre de mémoire auprès des nouvelles générations;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Luc Labrecque

APPUYÉ par madame la conseillère France Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que chaque année, le drapeau des patriotes soit hissé face à l'édifice municipal principal, et ce, à partir du troisième jour précédant jusqu'au troisième jour suivant la Journée nationale des patriotes, le tout pour une durée totale de sept jours.

(ADOPTÉ)

RÉSOLUTION n° 101-04-2018 **GOLF - FONDATION**
PRÉVENTION SUICIDE

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère France Trudel

APPUYÉ par madame la conseillère Carolynne Aubin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser la participation de monsieur le conseiller Stéphane Biron au tournoi de golf, incluant le souper, de la Fondation prévention suicide les Deux Rives qui aura lieu le 27 mars 2018 ainsi que la participation de monsieur le conseiller Luc Labrecque pour le souper uniquement, le tout pour la somme de 169 \$ (taxes et services inclus).

(ADOPTÉ)

RÉSOLUTION n° 102-04-2018 **SOIRÉE COUNTRY -**
CHEVALIERS DE COLOMB

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Luc Labrecque

APPUYÉ par madame la conseillère Carolynne Aubin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De verser une commandite de 50 \$ donnant droit à deux billets commanditaires pour la soirée dansante country organisée par les Chevalier de Colomb qui se tiendra au Centre des arts populaires de Nicolet le 26 mai 2018, les profits devant être versés aux oeuvres de l'organisme.

(ADOPTÉ)

RÉSOLUTION n° 103-04-2018 **PARTICIPATION**
FINANCIÈRE - 10E
ÉDITION GALA INC.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère France Trudel

APPUYÉ par monsieur le conseiller Luc Labrecque

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De verser la somme de 1 000\$ (partenaire prestige) à la Chambre de commerce et d'industrie du Coeur-du-Québec dans le cadre de la 10^e édition du Gala inc. qui aura lieu le 18 avril 2018 à Nicolet.

(ADOPTÉ)

RÉSOLUTION n° 104-04-2018 **OCTROI CONTRAT -**
L'ARSENAL

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Stéphane Biron

APPUYÉ par madame la conseillère Carolynne Aubin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer, pour l'année 2018, le contrat relatif à l'entretien des habits de combat pour le Service de la sécurité incendie à

l'entreprise l'Arsenal ayant une place d'affaires au 2250, rue André C. Hamel à Drummondville, J2C 8B1.

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'autoriser monsieur Michel Legault, directeur du Service des incendies, à signer, pour et au nom de la Ville de Nicolet, le contrat de service.

(ADOPTÉ)

RÉSOLUTION n° 105-04-2018 **SIGNATURE - ENTENTE**
PROTECTION INCENDIE
BÉCANCOUR

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère France Trudel

APPUYÉ par monsieur le conseiller Stéphane Biron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser madame Geneviève Dubois ainsi que monsieur Pierre Genest, respectivement mairesse et directeur général, ou en leur absence, le maire suppléant et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Nicolet, l'entente relative à la protection incendie et aux mesures d'urgence avec la Ville de Bécancour.

(ADOPTÉ)

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET

Madame la conseillère France Trudel donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance du conseil il sera proposé l'adoption du règlement n° 371-2018 modifiant le règlement de zonage n° 77-2004 concernant l'autorisation des catégories d'usages *Agriculture sans élevage (a1)*, *Agriculture avec élevage (a2)* et *Récréation publique (p1)* et de la sous-catégories d'usages *a1a* dans certaines zones non agricoles, la création d'un nouvel usage *Entreprises artisanales (c6)* et autorisant celui-ci dans certaines zones commerciales ainsi que l'autorisation *d'habitation unifamiliale de type maison mobile h4* à titre d'usage additionnel *habitation rattachée à une exploitation agricole*.

Le projet de règlement est présenté lors de l'AVIS DE MOTION.

RÉSOLUTION n° 106-04-2018 **ADOPTION PREMIER**
PROJET DE RÈGLEMENT
371-2018

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère France Trudel

APPUYÉ par madame la conseillère Carolynne Aubin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver et d'adopter le premier projet de règlement n° 371-2018 modifiant le règlement de zonage n° 77-2004 concernant l'autorisation des catégories d'usages *Agriculture sans élevage (a1)*, *Agriculture avec élevage (a2)* et *Récréation publique (p1)* et de la sous-catégories d'usages *a1a* dans certaines zones non agricoles, la création d'un nouvel usage *Entreprises artisanales (c6)* et autorisant celui-ci dans certaines zones commerciales ainsi que l'autorisation *d'habitation unifamiliale de type maison mobile h4* à titre d'usage additionnel *habitation rattachée à une exploitation agricole*.

(ADOPTÉ)

ADDITIONS À L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION n° 107-04-2018

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 2 - RÉFECTION PAYS- BRÛLÉ

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Stéphane Biron

APPUYÉ par madame la conseillère France Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le paiement du décompte progressif n° 2 au montant de 9 389,83 \$ (taxes incluses) dans le cadre des travaux de réfection du rang Pays-Brûlé à l'entreprise Construction et Pavage Portneuf inc., le tout tel que recommandé par monsieur Stéphane Nourry, directeur du Service des travaux publics en date du 9 avril 2018; la somme de 9 389,83 \$ représentant le montant de 9 074,28 \$ réclamé par l'entreprise en date du 1^e mars 2018 (facture n° 046038) moins la retenue de 10 % au montant de 907.42\$ (avant taxes).

(ADOPTÉ)

RÉSOLUTION n° 108-04-2018

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 3 - TRAVAUX DE LA PASSERELLE

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Stéphane Biron

APPUYÉ par monsieur le conseiller Luc Labrecque

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le paiement du décompte progressif n° 3 au montant de 191 631,86\$ (taxes incluses) dans le cadre des travaux de réfection de la passerelle à l'entreprise Lambert & Grenier inc., le tout tel que recommandé par monsieur Stéphane Nourry, directeur du Service des travaux publics en date du 9 avril 2018; la somme de 191 631,86\$ représentant le montant de 209 886,86 \$ réclamé par l'entreprise en date du 6 avril 2018 (facture n° 8601) moins la retenue de 10 % au montant de 18 255\$.

(ADOPTÉ)

PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques contribuables présents à l'assemblée s'adressent aux élus municipaux relativement aux sujets suivants:

- Justification du montant élevé des dépenses mensuelles;
- Suivi de la requête concernant le mur de glace qui s'était formé sur la rivière Nicolet;
- Stationnement très étroit près de la passerelle;
- Félicitations pour le déneigement du trottoir sur la rue Martin;
- Avancement du rapport sur la circulation;

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Madame la conseillère France Trudel invite la population à participer au Défi Santé qui aura lieu à la bibliothèque municipale, samedi le 14 avril prochain à compter de 13 h, sous le thème *Dansez la santé avec Estelle Farfadelle*.

Madame la conseillère Carolyn Aubin rappelle à la population qu'il y aura, samedi le 22 avril à compter de 8 h 30, la Grande Corvée. Madame Aubin invite la population à y participer en grand nombre.

De plus, le 19 avril prochain à compter de 19 h, le café-citoyen se tiendra dans la salle du conseil durant lequel, il sera discuté du Jour de la terre.

Monsieur le conseiller Luc Labrecque désire adresser des félicitations à monsieur Mathieu Fortin pour s'être vu attribuer le prix Georges-Dor par la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec. Ce prix souligne le travail d'une personne qui s'est particulièrement distingué en oeuvrant à la promotion et la valorisation de la langue française au Centre-du-Québec.

Madame la mairesse Geneviève Dubois informe la population que la Ville de Nicolet désire s'inscrire au concours *Défi des Villes intelligentes*, volet prix d'au plus 5 000 000\$ et que lors de la prochaine séance du conseil, il sera présenté le projet retenu.

RÉSOLUTION n° 109-04-2018 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Stéphane Biron

APPUYÉ par monsieur le conseiller Luc Labrecque

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser la levée de l'assemblée à 19 h 45.

(ADOPTÉ)

- Je, Geneviève Dubois, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.
- Je, Geneviève Dubois, ai approuvé les résolutions contenues au présent procès-verbal. Cependant, j'ai avisé la greffière de mon refus d'approuver la résolution numéro _____, conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

Geneviève Dubois
Mairesse

M^e Monique Corriveau
Greffière